COMPRENDRE SA FACTURE D'EAU

N° d'abonnement et / ou n° de contrat : c'est votre n° personnel, à rappeler dans toute correspondance (1 n° par point de livraison)

N° et année du rôle : correspond à l'année comptable de facturation

N° de facture : à préciser pour toute réclamation sur une facture

Point de livraison / Adresse : pour certains clients l'adresse payable est différente de celle du point de livraison.

Réseau : il y a plusieurs réseaux de distribution d'eau qui font chacun l'objet d'analyses de la qualité de l'eau

Volume : la différence entre le nouvel index et l'ancien correspond à la consommation totale en m³ passée au compteur entre les dates précisées. En l'absence de relève la facture est estimée.

Facturation : Les volumes et les montants annuels sont répartis au prorata temporis du nombre de jours de chaque année.

Abonnement : montant forfaitaire qui finance les charges fixes du service

Consommation en m3 : votre consommation d'eau pour la période comprise entre les deux dates de relevé est égale à la différence entre les deux index.

Redevance de prélèvement : taxe due à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur les volumes prélevés dans le milieu naturel pour la préservation des ressources en eau.

Redevance pour pollution d'origine domestique : taxe reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dont le taux est fonction des pollutions constatées dans les territoires considérés et des efforts pour les réduire, les éliminer et atteindre le bon état écologique des eaux.

Modernisation des réseaux de collecte : taxe reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dont le taux est fixe. Cette redevance correspond à une mutualisation au niveau du bassin Seine-Normandie des investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

Redevance d'assainissement : redevance destinée à couvrir les frais de fonctionnement du budget assainissement

Montant TTC de la facture sur l'année : A (facture sur relevé)

Montant de la facture intermédiaire : B (facture estimative calculée sur 40% de la moyenne des consommations annuelles des 3 dernières années)

Montant restant dû : A-B (sous réserve de paiement)

T.I.P. à signer et à retourner au Centre d'encaissement Trésor Public TSA 50508 35908 RENNES Cedex, à défaut de prélèvement automatique.

Joindre un R.I.B. la 1ère fois.

CODAH
Communauté de l'Agglomération Havraise

Direction Cycle de l'Eau
19 rue Georges Braque
CS 70854
76085 Le Havre Cedex
Télécopieur : 02 35 22 25 57
N° Intercommunautaire : FR 50247600596
Urgences : 0 800 35 10 11 *(numéro vert gratuit)*
Service de garde * : 02 35 22 25 25
** (après 17h00 et samedis, dimanches et jours fériés)*

ACCUEIL ABONNES DE 8H00 A 16H30
Hôtel d'Agglomération, Mairie de Gainneville, de Gonfreville l'Orcher, d'Harfleur, Mairies annexes et Maisons de quartiers du Havre

Consommation Information : 0 800 35 10 11 *(numéro vert gratuit)*

PAIEMENT : Trésorerie CODAH - Hôtel de Ville
BP 18 - 76083 LE HAVRE CEDEX - TEL : **02 35 19 46 17**
t076213eau@dgfip.finances.gouv.fr

REFERENCES A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Commune LE HAVRE
N°Abonnement / N°Contrat 32770-0400 / 3393
N° et Année du Rôle 09-2014
N°Facture 33939-085392

Point de livraison :

Adresse payable :

MoyenService	Compteur n°	Date Relevé	Ancien Index	Date Relevé	Nouvel Index
Ancien					
Actuel Diam.15 mm	49530	13/06/2013	1658	07/07/2014	1846

FACTURE EDITEE LE 13/08/2014 APRES FACTURE INTERMEDIAIRE
CORRESPONDANT A VOTRE CONSOMMATION DE 188 m3 POUR UNE PERIODE DE 389 JOURS

Désignation	Quantité			Prix Unitaire du 01/03/2012 au 31/12/2012	Prix Unitaire du 01/01/2013 au 31/12/2013	Prix Unitaire du 01/01/2014 au 31/12/2014	Montant Hors Taxes	T.V.A. Taux
Distribution de l'eau								
Abonnement en 365ème	0	202	187	27,11000	28,07000	29,05000	30,41	5,50
Consommation en m3	0	98	90	1,34000	1,39000	1,44000	265,82	5,50
Redevance de prélèvement	0	98	90	0,15220	0,15220	0,15220	28,62	5,50
Organismes publics								
Pollution d'origine domestique	0	0	188	0,39900	0,40000	0,40000	75,20	5,50
Modernisation des réseaux de collecte	0	0	188	0,30000	0,30000	0,30000	56,40	10,00
Collecte et traitement des eaux usées								
Redevance d'assainissement	0	98	90	1,63410	1,72810	1,82660	333,74	

Montant H.T.	T.V.A. 5,5%	T.V.A. 7%	T.V.A. 10%	T.T.C. facture
790,19 €	22,00 €	0,00 €	5,64 €	817,83 €

Rappel du montant de la facture intermédiaire N° 14.862-G sous réserve de son paiement effectif : 64,06 €

	T.V.A. 5,5% (*)	T.V.A. 7% (*)	T.V.A. 10% (*)	T.T.C.
TOTAL A PAYER AVANT LE 12/09/2014	19,95 €	0,00 €	5,64 €	753,77 €

(*) acquittée sur les débits

N'établissez pas de chèque

Mode d'emploi du TIP au dos de l'enveloppe jointe

Etablis. Guichet Compte Clé
Joindre un RIB

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte du montant ci-dessous
DATE SIGNATURE

Autres modalités de paiement au dos

Montant en euros : 753,77
N° de facture :

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT-NE PAS PLIER

Centre N° 06 CODAH
NNE : 458014

*
€

TIP Titre Interbancaire de Paiement

CTRE ENCAISSEMENT TRESOR PUBLIC
TSA 50808
35908 RENNES CEDEX

458014000176 18190000339390853920 76 75377